
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 17 mars 2022 à 8 h 30
en conformité avec les arrêtés ministériels en vigueur**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

ÉTAIT ABSENT :

M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
Mme Carine Haddad, directrice des services administratifs
M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
M. Maxime Ubner Sauveur, directeur des travaux publics
Mme Marie Désilets, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social par intérim
Mme Anne-Sophie Bergeron, agente de recherche et secrétaire d'arrondissement substitut
M. Xavier Ochs, chef de division – relations avec les citoyens et communications par intérim

Était aussi présent :

M. François Purcell, directeur de cabinet
M. Alain-David Jean-Noël, chargé de secrétariat

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA22 10 076

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 17 mars 2022, à 8 h 30.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 17 mars 2022, à 8 h30.

Adopté à l'unanimité.

CA22 10 077

Adjuger à Toiture Léon inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 436 416,36 \$, taxes incluses, un contrat pour la réfection du bassin-01 de la toiture de la mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord et autoriser une dépense de 43 640 \$, taxes incluses, pour les contingences, une dépense de 12 000 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 492 056,36 \$.

Appel d'offres 1102 / 4 soumissionnaires

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adjugé à Toiture Léon inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 436 416,36 \$, taxes incluses, le contrat 1102 pour la réfection du bassin-01 de la toiture de la mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit autorisée une dépense de 43 640 \$, taxes incluses, pour les contingences;

QUE soit autorisée une dépense de 12 000 \$, taxes incluses, pour les incidences;

QUE soit autorisée une dépense totale de 492 056,36 \$;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1228109001

70.01 Période de questions du public.

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-049, les citoyens pouvaient transmettre leurs questions par téléphone ou par courriel à tout moment avant et pendant la séance. Aucune question n'a été reçue.

70.01

À 8 h 36, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Mme Christine Black
Mairesse d'arrondissement

Mme Anne-Sophie Bergeron
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 11 avril 2022.